

LUTTE contre l'ÂGISME

Recommandations du Conseil Consultatif des Seniors (CoCos)

[https://www.vd.ch/population/seniors/politique-cantonale-de-la-vieillesse/
documentation-vieillir-2030](https://www.vd.ch/population/seniors/politique-cantonale-de-la-vieillesse/documentation-vieillir-2030)



Axe Stratégique

vieillir_____2030

- Lutte contre l'âgisme inscrite dans la politique Vieillir 2030 (Axe 3)
 - *Valoriser la participation, les liens sociaux et lutter contre l'âgisme*
 - **Mesure 26** : *Soutenir des projets artistiques, culturels, pédagogiques ou des événements visant à valoriser les seniors et lutter contre l'âgisme*
 - ✓ Par ex. : Journée internationale des seniors 1^{er} octobre

CoCos

Organe de consultation **unique** en Suisse. S'inscrit dans une démarche participative

Créé par le Canton de Vaud en 2024 pour accompagner la mise en œuvre de sa politique « Vieillir 2030 » par les premie.ère.s concerné.e.s

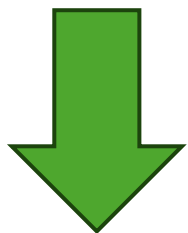
Commission extra-parlementaire collaborant étroitement avec l'équipe de projet de Vieillir 2030

25 membres s'investissant de manière concrète depuis sept. 2024 pour permettre au Canton de prendre en compte au mieux les besoins des seniors

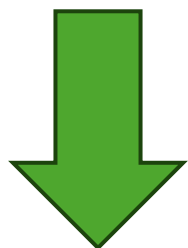
Un bureau : Président (membre du COSTRA), vice-présidente et 3 membres représentant des commissions du CoCos (Prix, événements, habitat)

Des groupes de travail actifs sur diverses thématiques

CONTEXTE



DEVELOPPEMENT



RESULTATS

- Thématique retenue pour la Journée internationale des Seniors du 1^{er} octobre 2025
- Constitution d'un GT animé par la Pre Delphine Roulet Schwab* (méthodologie)
 - Diagnostic (en croisant données scientifiques, éclairages institutionnels et voix citoyennes)
 - Expériences concrètes. Manifestations recensées. Stéréotypes.
 - 5 domaines d'intervention
- Recommandations
 - Hiérarchisation
 - Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) et Administration cantonale
 - CoCos

** Professeure HES ordinaire (ELS), Co-responsable du senior-lab, Présidente de GERONTOLOGIE CH, d'alter ego et du Centre de compétence national Vieillesse sans violence*

Domaines d'intervention



- 3 domaines retenus car jugés prioritaires
 - **Santé (soins)**
 - **Interactions sociales**
 - **Défense des intérêts /Amélioration des services publics**

SOINS



- Garantir que les futurs spécialistes de la santé (médecins, infirmières et infirmiers, ergothérapeutes, etc.) soient formés aux besoins spécifiques des seniors
- Adopter une approche différenciée du vieillissement et des catégories d'âge

Interactions sociales



- Favoriser une communication non stigmatisante concernant les différents groupes d'âges
- Désstigmatiser la retraite
- Favoriser des événements et projets communs entre le CoCoS et la Commission des jeunes du canton
- Mieux faire connaître les activités ouvertes à tous les âges

Défense des intérêts – Améliorations de services publics



- Orientation des prestations et de l'environnement aux besoins spécifiques plutôt qu'en fonction de la catégorie d'âge
- Garantir des accès analogiques aux services de l'Etat et des organismes subventionnés

Processus d' opérationnalisation (1)



Recommandations à l'Etat => Transfert aux Directions/Services du DSAS (DGCS, DGS, CHUV) :

- Positionnement du service ?
- Mesures et dispositifs déjà en place ?
- Actions complémentaires envisageables ?
- Ressources, horizon temporel, priorité interne ?

Rôle du CoCos :

- Pertinence perçue ?
- Conditions / Modalité/ mise en œuvre ?
- Implication pour la Direction/soutien possible ?
- Niveau d'implication souhaitable du DSAS

Processus d'opérationnalisation (2)



- Identification des mesures à prioriser
 - Matrice de faisabilité et impact
 - Préférences
- Exercer un rôle de sentinelle
 - Détection de communications à caractère âgiste
 - Veille concernant l'alternative analogique au numérique
 - Sensibilisation aux visions réductrices des groupes d'âge
- Développer les liens avec la Commission Jeunes
 - Initiatives intergénérationnelles (ex. évènement)
 - Elaboration de recommandations de communication non stigmatisante
 - Actions de communication

Prochaine étape

Création d'un groupe de travail « Veille »

- Développer et structurer le rôle de sentinelle
- Collaborer avec la Commission des jeunes (identifier les partenariats possibles)
- Identifier et signaler les situations problématiques
 - directement auprès des organismes concernés ?
 - par l'intermédiaire de l'équipe Vieillir 2030 ?

Questions ?

MERCI DE VOTRE
ATTENTION !